



CONSEIL CITOYEN DE NARBONNE-PLAGE

COMPTE-RENDU DE REUNION

Date : 01/10/25

Lieu : Mairie Annexe de Narbonne-Plage

Personnes présentes :

Habitants :

- Mmes : COZERET, GONZALVEZ, ATTAL, TISCHHAUSER, HOULLE
- Mrs : DURY TEPA, BLANCHE, VIVET, HOUILLE, ODDO, FREY

Ville de Narbonne :

- Elue référente : Mme VITASSE
- Directrice de la station : Mme ETERO
- Chargé de mission démocratie participative : M. MAMIS

Personnes excusées :

- Mme DAUZATS

Ordre du jour :

1. Approbation du dernier compte-rendu
2. Retour sur le séminaire des Conseils citoyens
3. Commission déplacements et mobilités
4. Commission tranquillité publique
5. Commission cohésion sociale et animation
6. Commission culture et sport
7. Commission cadre de vie et habitat
8. Retour d'expérience sur la période estivale
9. Date de la prochaine réunion

Début de la réunion à 17h30

En l'absence de M. Kudlak, coordonnateur, M. Mamis propose d'animer la réunion. Sa proposition est acceptée à l'unanimité. Mme Tischhauser propose de rédiger le compte-rendu, ce qui est accepté également.

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du 30 avril 2025

Ce compte-rendu est accepté à l'unanimité.

2. Retour sur le séminaire des Conseils citoyens 2025 :

M. Mamis énumère les 9 projets retenus en priorité par les 371 personnes ayant participé au vote des projets participatifs 2024-2025. Le projet de Narbonne Plage (NP), retenu pour ce vote, ne figure pas parmi ces 9 projets élus.

3. Déplacement et mobilité: mobilité cyclable

Discussion à propos du Boulevard de la Méditerranée et de la portion du Front de Mer fermés à la circulation automobile: il en ressort que, pour le moment, les cyclistes et trottinettes sont autorisés à circuler dans ces secteurs en roulant au pas et en cédant la priorité aux piétons. La police municipale peut verbaliser les contrevenants quand elle est témoin d'une infraction.

En ce qui concerne la portion du Front de Mer situé entre l'Avenue d'Aoste et la rue Duguay Trouin, où le parking pour voitures se trouve sur la promenade (sans rebord ni poteau de séparation) et où l'ancienne piste cyclable, qui n'est plus en vigueur, est encore visible au sol, Mme Etero dit qu'il faudra repenser et réaménager complètement cet espace de manière à distinguer les différentes voies de circulation.

4. Tranquillité publique : zone 30 généralisée sur NP / rues du Marbré et du Sabre Argenté

Fait suite à la fiche action transmise par la commission concernant la mise en place d'une zone 30 sur l'ensemble de l'axe traversant Narbonne-Plage, à savoir les avenues Louis Madaule, des Vacances et des Cigales.

M. Mamis pointe la préexistence de zone 30 sur cette traversée : sur l'avenue Louis Madaule et l'avenue des Vacances (en face du boulevard de la Méditerranée) ainsi que sur l'avenue des Cigales.

M. Mamis explique que la mise en place d'une zone 30 doit être réfléchi à partir de plusieurs facteurs, en particulier l'usage actuel des voies de circulations ciblées. Il prend l'exemple du tronçon de l'avenue des Cigales entre la place des Karantes et le quai Brossolette principalement fréquenté par des véhicules motorisés (dont des poids lourds), et limité à 50 km/h. M. Mamis souligne que la faible présence de piétons, de passages piétons mais aussi de cyclistes sur ce tronçon, ne favorise pas la mise en place d'une zone 30. En termes d'usages, une zone 30 est davantage envisagée pour favoriser la réduction de la vitesse afin de favoriser :

- Un partage de la voie avec les cyclistes
- Le respect des passages piétons
- Le respect des priorités à droite

Par rapport à ces éléments et aux usages observés sur cet axe, il apparaît plus adéquat de proposer la mise en place de nouveaux tronçons à 30 km/h et non une réduction à 30 km/h généralisée. Un DDU sur le sujet a été réalisé et envoyé aux membres du Conseil citoyen. Les sites ciblés sont les suivants :

- Par rapport au DDU mobilité cyclable : pour favoriser la praticité de la traversée de l'avenue des Cigales entre le chemin des falaises et la place des Karantes.

- Entre le giratoire de la Clape et le giratoire des Vacances (avec notamment la présence de nombreuses priorités à droite)

Concernant les rues du Marbré et du Sabre Argenté, M. Mamis rappelle qu'aucune solution claire ne se dégage pour le moment, un porte-à-porte des rues concernées ayant été effectué sans apporter de réponse satisfaisante. Il ajoute que les services de la voirie sont actuellement saturés par les différentes remontées des 8 CC de Narbonne (une vingtaine de DDU transmis dont certains de 20 à 50 pages).

5. Cohésion sociale, animation

Mme Houllé, rapporteuse, explique que des marchands d'alimentation aimeraient un marché de plein air toute l'année à NP, un jour par semaine, par exemple les vendredis; plusieurs membres du CC évoquent le manque d'éclairage aux Terrasses de la Mer et sous les grandes pergolas.

Mme Etero dit que cette demande d'éclairage est prise en compte par la mairie. Mme Vitasse évoque l'association des commerçants des Karantes, très dynamique, qui est en contact avec les commerçants du Bd de la Méditerranée/Front de Mer, pour l'éventuelle création d'une association dans ce secteur.

Mme Vitasse annonce que les animations de Noël commenceront le 13 décembre, et que NP bénéficiera d'un très grand "sapin de Noël".

6. Culture et sports (en cours de mise en place)

M. Oddo, rapporteur, dit que de nombreux jeunes souhaiteraient des terrains de volleyball. Il faudrait également davantage d'arceaux à vélos.

M. Houille déplore qu'il soit si difficile pour les habitants de NP d'obtenir des places lors des concerts/spectacles au Théâtre de la Nature. Mmes Vitasse et Etero feront remonter ce problème aux services concernés.

7. Cadre de vie, habitat: projet participatif du CC de NP

M. Blanché, rapporteur, explique que le projet de NP sera inclus dans des travaux d'ensemble à venir sur l'Avenue des Cigales.

8. Retour d'expérience sur la période estivale

Mme Cozeret rapporte une satisfaction générale à propos des améliorations apportées à la station, ainsi que pour les tapis bleus qui permettent d'accéder plus facilement à la plage. Le cinéma en plein air et les sports (gymnastique et volleyball) sur le Front de Mer ont également eu du succès. Elle rapporte que les commerçants ont besoin d'une colonne pour le tri du verre à la rue des Pêcheurs.

9. Date de la prochaine réunion du CC

En l'absence du coordonnateur, aucune date n'est précisée pour le moment.

Fin de la réunion à 19h45.